

Résolution 911

Impact des mesures visant à lutter contre le coronavirus : pour un suivi attentif de la situation et une action concrète en faveur de l'ensemble des acteurs de l'événementiel genevois

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

le travail accompli par l'ensemble des autorités fédérales et cantonales et soutenant les décisions prises afin de protéger la santé de la population, sa préoccupation concernant par les conséquences économiques des interdictions de manifestations publiques et privées décidées. En conséquence, et afin de protéger au mieux le milieu économique, social et culturel,

invite le Conseil d'Etat

- à faire tout ce qui est en son pouvoir pour assurer un suivi minutieux de la situation, au plus proche des acteurs des milieux économique, sportif et culturel, particulièrement ceux liés à l'événementiel et en collaboration avec toutes les personnes, institutions et organisations jugé-e-s utiles pour ce faire ;
- à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre en œuvre, contribuer à mettre en œuvre et/ou appeler la Confédération à mettre en œuvre toutes les mesures qu'il juge nécessaires afin de sauvegarder l'existence du secteur événementiel genevois et de protéger l'ensemble des associations, entreprises, salarié-e-s, indépendant-e-s et intermittent-e-s qui y sont lié-e-s ;
- à se coordonner avec les autres cantons afin de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre les conséquences économiques du Covid-19.